

Séance d'information

MASE dans le cadre du dispositif transitoire

Mardi 7 février 2017 à 18h30 en salle MR280

Formation des enseignants du secondaire - Forensec

Isabelle MILI – Directrice de l'IUFE

Walter LOOSLI – Directeur adjoint de l'IUFE

Charles HEIMBERG – Directeur de programme de la Forensec

- Présentation de l'IUFE
- Présentation de la Forensec
- Présentation de la formation
- Inscription et admission



L'IUFE est un institut :

- Inter-facultaire
- Alliant recherche, réflexion et pratique
- Regroupant toutes les formations des enseignants
- Respectant les normes de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) pour la reconnaissance des titres

IUFE

Institut Universitaire de Formation des Enseignants

**Enseignement
primaire
FEP**

**Enseignement
spécialisé
MESP**

**Enseignement
du secondaire
FORENSEC**

**Direction
d'institutions
de formation
FORDIF**

**Formation
continue des
enseignants
FC**

Formations offertes par la Forensec

MASE disciplinaire

Formation à une discipline d'enseignement sur 2 ans de 94 crédits avec un stage chaque année

MASE bi-disciplinaire

Formation à deux disciplines d'enseignement sur 2 ans de 116 crédits avec un stage chaque année pour chaque discipline

MASE dans le cadre du dispositif transitoire

Formation à une discipline d'enseignement sur 1 année de 64 crédits avec un stage; cette formation est réservée aux porteurs de CCDIDA

CSDS

Formation à une discipline supplémentaire d'enseignement sur 1 an de 30 crédits avec un stage en responsabilité et un stage en accompagnement

Organisation de la formation MASE dispositif transitoire :

Préambule :

Le dispositif transitoire déploiera une dernière fois ses effets pour l'année académique 2017-2018.

La formation MASE dispositif transitoire est réservée aux candidats détenteurs d'un certificat complémentaire en didactique de la discipline et en sciences de l'éducation (CCDIDA)

Organisation de la formation MASE dispositif transitoire :

	Domaine	ECTS	Mode de formation
2.1	Didactique et épistémologie de la discipline scolaire	5	
2.1.1	Travail de fin d'études (séminaire de recherche en didactique de la discipline + travail personnel)	5	Séminaire, travail accompagné
2.2	Dimensions transversales de la profession Sciences de l'éducation	17	
2.2.1	Usage et approche critique des MITIC	4	Ateliers
2.2.2	L'élève, la classe, l'établissement, l'école et la société	7	Ateliers
2.2.3	Enseigner à des adolescents : dimensions relationnelles et affectives	3	Ateliers
2.2.4	Dossier de développement professionnel** ou Cours ou séminaire à choix (option sur liste)**	3	Cours et séminaires

Organisation de la formation MASE dispositif transitoire :

2.3	Dimensions pratiques	42	
2.3.1	Atelier de didactique B*** – secondaire I et II	6	Ateliers
2.3.2	Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée au secondaire I et II (+ 2 attestations pour la pratique de l'enseignement) (+ 1 attestation pour le stage en accompagnement – au moins 30h – dans l'autre niveau / filière d'enseignement)	36	Stages : -en responsabilité d'enseignement et -en accompagnement
Total MASE 2ème année		64	
TOTAL (30 crédits CCDIDA + 64 crédits MASE 2ème année = 94 crédits)		94	

1 stage en responsabilité ou annuel en accompagnement ou annuel en accompagnement couplé à un RLD

+ 1 stage en accompagnement de 30h

* Ce plan d'études est entré en vigueur le 1er septembre 2011.

** Étudiant-e-s en histoire et géographie : 3 crédits à obtenir en Éducation à la citoyenneté.

*** L'atelier de didactique B se concentre sur les aspects liés à la planification didactique et à la gestion des apprentissages au secondaire I et II.

Modalités de formation sur le terrain

	Types de stage (horaire hebdomadaire)	Complément dans le 2 ^e ordre
MASE (DT)	Responsabilité 4 à 6h	Stage en accompagnement ponctuel de 30 heures
	Annuel en accompagnement 6h + RLD	
	Annuel en accompagnement 6h	

Modalités de formation sur le terrain

Conformément à l'article 133 de la LIP, le DIP attribue les stages

Le type de stage dépend du nombre d'heures de remplacement auprès du DIP et du nombre de comptes rendus de visite

	NOMBRE DE COMPTES RENDUS DE VISITE					
	0	1	2	3	4	5 et plus
0 à 99						
100 à 199						
200 à 299						
300 à 399						
400 à 499						
500 à 599						
600 à 699						
700 à 799						
800 à 899						
900 à 999						
1000 à 1099						
1100 à 1199						
1200 à 1299						
1300 à 1399						
1400 à 1499						
1500 à 1599						
1600 et plus						

Annotations de la grille :

- Stage en responsabilité, 4h/semaine minimum (couleur rose)
- Stage annuel en accompagnement, 6h/semaine + Remplacement longue durée (couleur vert)
- Stage annuel en accompagnement, 6h/semaine (couleur bleu)

Y-axis: NOMBRE D'HEURES DE REMPLACEMENT et/ou DE SUPPLÉANCE

X-axis: NOMBRE DE COMPTES RENDUS DE VISITE

Modules de pédagogie professionnelle

- Proposition d'un certificat (10 ECTS) aux étudiants de MASE disciplinaire
- Permet aux enseignants d'enseigner dans les écoles professionnelles
- Certificat comporte 2 modules :
 - Module A (MASE disciplinaire 1^{ère} année)
 - Module B (MASE disciplinaire 2^{ème} année)

Admission et inscription

• **Objectif** : permettre à chaque étudiant détenteur d'un CCDIDA de pouvoir terminer sa formation et d'obtenir la Maîtrise universitaire en enseignement secondaire pour le degré secondaire I et les écoles de maturité gymnasiale

• **Toutes les disciplines sont ouvertes à la formation**

Disciplines

Tableau récapitulatif des disciplines – année académique 2017-2018

MASE DT		
<ul style="list-style-type: none">• Allemand• Anglais• Arts Visuels• Biologie• Chimie• Droit• Économie	<ul style="list-style-type: none">• Espagnol• Éducation physique• Français• Géographie• Grec ancien• Histoire• Histoire de l'art	<ul style="list-style-type: none">• Informatique• Latin• Mathématiques• Musique• Philosophie• Physique

Formation romande

La formation en didactique dans les disciplines ci-contre est organisée en commun, par les instituts membres du CAHR (soit la HEP Vaud, la HEP Valais, la HEP BeJuNe, le CERF de Fribourg et l'IUFE de Genève).

- Chimie
- Droit
- Économie
- Histoire de l'art
- Informatique
- Latin
- Grec
- Musique

Les lieux de formation seront établis en fonction des instituts de provenance des participants.

Les frais de déplacement seront remboursés par l'IUFE selon les modalités en vigueur dans le « triangle azur » (programmes académiques romands).

Conditions d'admission aux formations

Prérequis académiques

MASE dispositif transitoire

- Être en possession d'un Master
- Avoir obtenu son CCDIDA dans la discipline de formation
- Être en possession de 90 crédits ECTS dans la discipline de formation

Le parcours de formation académique doit être terminé et validé en juin 2017 au plus tard.

Conditions d'admission aux formations

Pour être admis à la Forensec, le candidat doit remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Remplir les prérequis académiques;
- Ne pas avoir subi d'échec définitif ou été éliminé d'une formation similaire dans une autre haute école suisse au cours des 5 ans qui précèdent;
- Obtenir une place de stage, pour la ou les disciplines de formation, dans l'enseignement secondaire public genevois, attribuée et attestée par le DIP;
- Fournir un extrait spécial de casier judiciaire;
- Être immatriculé auprès du service des admissions de l'Université de Genève.

Conditions d'admission aux formations

Fournir un extrait spécial de casier judiciaire

Démarches à effectuer après la confirmation d'attribution de place de stage en vue de l'obtention de l'extrait spécial de casier judiciaire

Lien :

https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/bestellen/sonderauszug_fr

Condition:

Confirmation de l'employeur
La **confirmation signée de l'employeur** (organisation, etc.) qui vous offre une activité professionnelle ou non professionnelle organisée avec des enfants ou autres personnes particulièrement vulnérables **doit exister**.

Voici ce que vous devez faire:

Saisir les données et les imprimer

1 Coordonnées et adresses

2 Détails de la commande et du paiement

3 Imprimer et finaliser



Durée env. 10-15 min.

et

Signer le formulaire et l'envoyer avec la confirmation de l'employeur et la copie de la pièce d'identité comme annexes.

Pas d'extrait spécial sans votre signature et sans annexes!



Conditions d'admission aux formations

Effectuer les démarches d'immatriculation dans les délais impartis

Il est précisé que l'admission définitive est sous réserve notamment de la décision d'immatriculation par le service des admissions

Le candidat est immatriculé à l'Université de Genève

Le candidat doit annoncer sa deuxième formation et/ou son changement de faculté **entre le 1^{er} juillet et le 15 août 2017** auprès du **service des admissions de l'UNIGE** via la plateforme en ligne : **admissions.unige.ch**

Le candidat a déjà été immatriculé à l'Université de Genève

Le candidat doit se réimmatriculer **entre le 1^{er} juin et le 15 août 2017** auprès du **service des admissions de l'UNIGE** via la plateforme en ligne : **admissions.unige.ch**

Inscription aux formations

➤ Inscription en ligne uniquement via le lien indiqué sur le site internet.

<https://www.unige.ch/iufe/enseignements/formations/enseignementsecondaire/mase-disciplinaire/inscription-et-admission/mase-dispositif-transitoire/>

Lien pour accéder au document «procédure et conditions d'admission» :

[https://www.unige.ch/iufe/files/4614/8464/1635/A-Inscription en MASE DT Rentre 2017 16012017 Version site.pdf](https://www.unige.ch/iufe/files/4614/8464/1635/A-Inscription%20en%20MASE%20DT%20Rentre%202017%2016012017%20Version%20site.pdf)

Lien personnalisé pour accéder à la plateforme :

<http://cms2.unige.ch/iufe/etudiants/inscriptionsIUFEE.php?f=masedt>

Inscription aux formations

Dossier d'inscription numérique : Contenu

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Copie du diplôme (Master et CCDIDA)
- Copie des procès-verbaux d'examen (Bachelor et Master)
- Annexes : comptes rendus de visite; certificats et attestations d'employeur

Dossier d'inscription numérique

CONCERNANT LES ANNEXES

Les comptes rendus de visite et les certificats de travail (hors DIP) sont nécessaires :

- pour déterminer le type de stage;
- dans le cadre de la reconnaissance du parcours professionnel antérieur pour les candidats admis (cf. article 4 de la directive pour l'opérationnalisation du dispositif transitoire).

Dossier d'inscription numérique

CONCERNANT LES ANNEXES

Directive pour l'opérationnalisation du dispositif transitoire

Art. 4 Reconnaissance du parcours professionnel antérieur dans le cadre de la Forensec

1. Les étudiants admis en MASE à la suite du processus de sélection du DIP peuvent voir une partie de la dimension « pratique de l'enseignement accompagné et analyse au secondaire I et II » validée par le biais d'une reconnaissance de leurs expériences pratiques d'enseignement antérieures.

Dossier d'inscription numérique

CONCERNANT LES ANNEXES

Le calcul des crédits octroyés se fait sur la base :

- Du nombre d'heures d'enseignement
- Du nombre de comptes rendus de visites

Seules les annexes relatives à la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2016 seront considérées.

Le Comité de programme de la Forensec analyse et décide du nombre de crédits à octroyer.

L'octroi de ces crédits influence **uniquement** sur le nombre de visite qu'effectuera le formateur de terrain.

Dossier d'inscription numérique

CONCERNANT LES ANNEXES

Comptes rendus de visite

	Nb visites effectuées	Nb crédits ECTS
3 dernières années d'expérience	1-2	2
	3-4	3
	5 ->	4

Dossier d'inscription numérique

CONCERNANT LES ANNEXES

Nombre d'heures
d'enseignement

Nb heures d'enseignement	Nb crédits ECTS
200 – 400	1
401 – 600	2
601 – 800	4
801 – 1000	6
1001 – 1200	8
1201 – 1400	10
1401 – 1600	12
1601 ->	14

Dossier d'inscription numérique

Module de pédagogie professionnelle

Si un candidat souhaite suivre le module de formation professionnelle, il doit intégrer à son dossier numérisé :

- une déclaration personnelle attestant que les 900 heures d'activités professionnelles hors enseignement et éducation ont été accomplies;
- une pièce justificative par activité, telle que certificat de travail, attestation de travail ou certificat de salaire émis par l'employeur. L'activité, la désignation de l'employeur et le taux d'occupation effectué doivent être déclarés.

Ces documents serviront à l'analyse détaillée du dossier du candidat, afin de vérifier son éligibilité à ce module. L'analyse se fera par l'IUFE et l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle).

MASE dispositif transitoire

**Délai d'inscription :
le 28 février 2017 à 15 heures**

Suite de la procédure

Les **RÉSULTATS** de la procédure
d'admission seront communiqués
à partir du
15 JUILLET 2017

Pour information

La RENTRÉE scolaire a lieu
le 28 AOÛT 2017

SÉANCE DE RENTRÉE universitaire organisée
le 13 SEPTEMBRE 2017
Elle est OBLIGATOIRE

LES COURS DÉBUTENT LE 18 septembre 2017

Les informations sur la rentrée 2017-2018 seront régulièrement actualisées
sur le site internet www.unige.ch/iufe à partir du 24 juillet 2017

Dates importantes

28 février

Fin des inscriptions et des remises de dossier

Entre le 1^{er} et le 30 juin

Attribution des stages par le DIP

Dès le 15 juillet

Résultat des admissions

13 septembre

Séance de rentrée

18 septembre

Début des cours

Pour toutes questions complémentaires :

Sophie Canellini
Conseillère aux études
Pavillon Mail, Bureau 117
Tél: 022/379.04.37
sophie.canellini@unige.ch

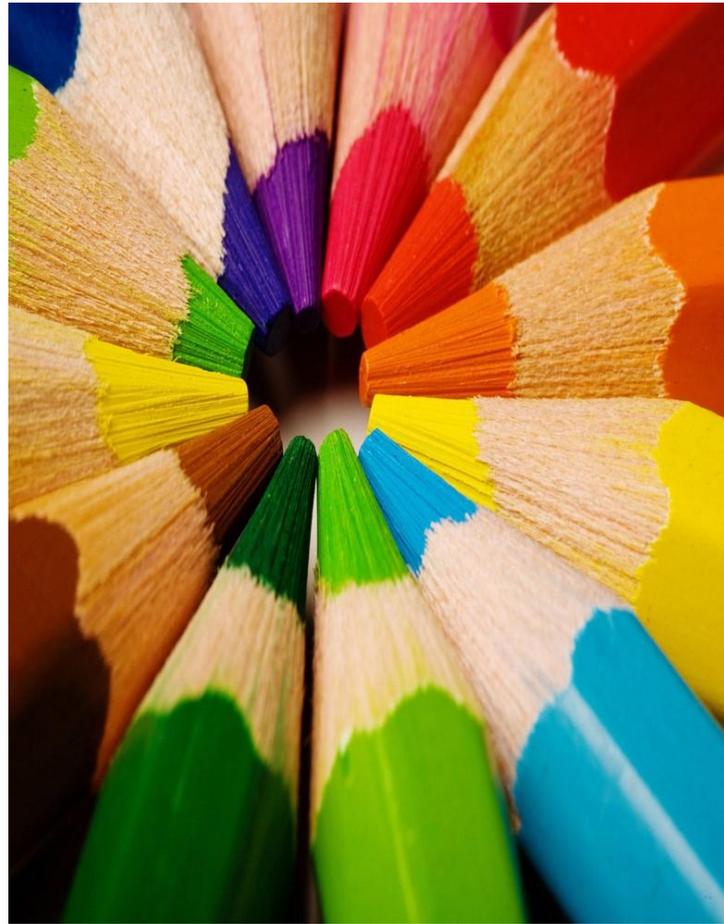
Permanences sans rendez-vous :
lundi de 11h à 14h
mercredi de 11h à 15h



Simon Toulou
Responsable des stages
Pavillon Mail, Bureau 119
simon.toulou@unige.ch

Permanence avec rendez-vous :
lundi de 9h30 à 12h
Permanence sans rendez-vous :
mercredi de 9h30 à 13h
mercredi de 14h à 17h

Nous vous remercions de votre
attention



et vous souhaitons une
agréable soirée

Confirmation réussite Master ou crédits nécessaire mai-juin 2017

Dès que vous avez confirmation de la réussite de votre Master ou des crédits nécessaires à votre admission, envoyez-nous le justificatif (attestation de professeur, PV d'examens tiré du portail,...) **dans les plus brefs délais mais avant le 30 juin 2017.**

par mail à l'adresse : iufe@unige.ch avec l'intitulé de l'objet suivant : **«Inscription MASE-DT – justificatif réussite prérequis académique»**

Ajout documents pour module de formation professionnelle

Pour les personnes ayant déjà déposé leur dossier d'inscription mais souhaitant suivre le module de formation professionnelle suite à la séance d'information.

Il est possible d'envoyer les **documents scannés par mail** à l'adresse iufe@unige.ch avec l'intitulé de l'objet suivant : **«Inscription MASE-DT – document IFFP» jusqu'au 28 février 2017 15h.**